

Réf: Dossier N° 154096

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ENTREPRISE IBRAHIMA KAMAGATE » en abrégé  
« EIKA-SARL »

Siège social Abidjan, Adjamé, ABIDJAN ADJAME 220

LOGEMENT, ILOT 40, IMMEUBLE: HARMATANT, 1ER ETAGE

PORTE N°4, Lot 0, Ilot 40

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/01/2022, et enregistrés au CEPICI le 17/10/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ENTREPRISE IBRAHIMA KAMAGATE »

en abrégé « EIKA-SARL »

Objet : TRANSPORT DE MARCHANDISES ET DE PERSONNES,  
PRESTATIONS  
DIVERSES.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'emprunt de toutes sommes, et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tous ou partie des bien sociaux.

- La prise de participation de la société dans toutes entreprises ou société ivoirienne ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe.

Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilière, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou susceptibles d'en assurer le développement.

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (50,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Adjamé, ABIDJAN ADJAME 220  
LOGEMENT, ILOT 40, IMMEUBLE: HARMATANT, 1ER ETAGE  
PORTE N°4, Lot 0, Ilot 40

Dirigeant(s) : M IBRAHIMA KAMAGATE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-06187 du 07/11/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°59150/GTCA/RC/2022 du 07/11/2022

